

# MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

## Processus de mise en œuvre Du PAN au du Congo

Bujumbura, 14-17 juin 2011

Présenté par Pierre BATOUNGADIO  
Point Focal CCD Congo

# **PLAN DE L'EXPOSE**

**INTRODUCTION**

**I. MISE EN ŒUVRE**

**II. OPPORTUNITÉS**

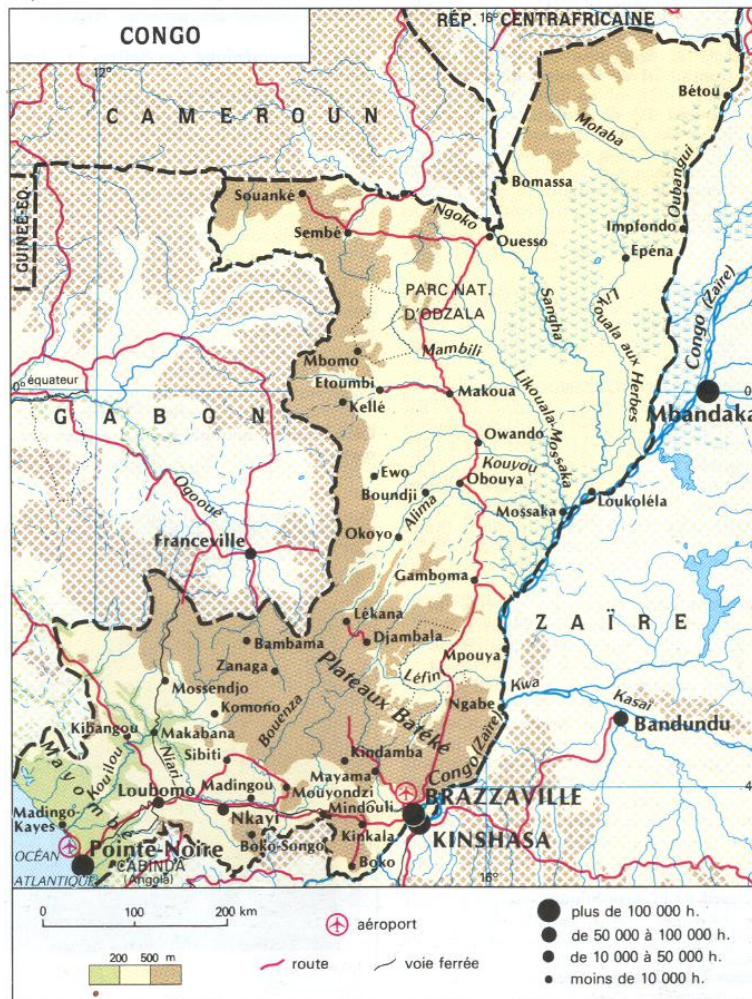
**III. ACTIONS EN COURS**

**IV. PROBLÈMES IDENTIFIÉS**

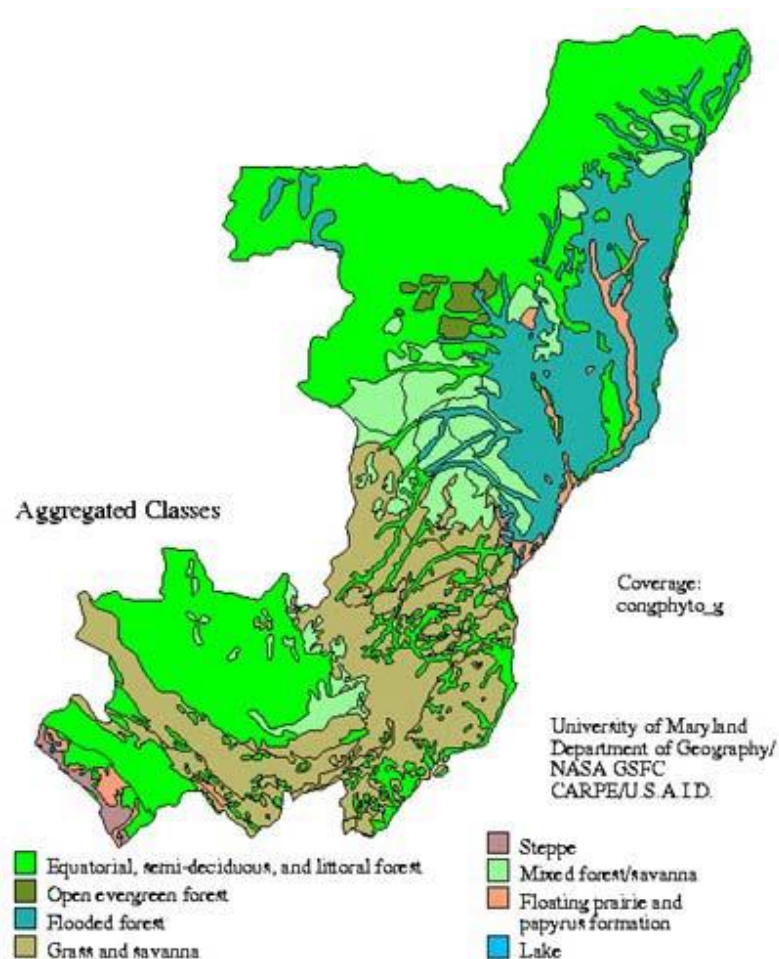
**V. PERSPECTIVES**

**CONCLUSION**

# RELIEF



*Les différentes formations végétales du Congo (Source : Université de Maryland, Département de Géographie/NASA GSFC/CARPE/USAID)*



## **Bref historique sur la mise en œuvre de la CCD**

- Signature de la convention: 15 Octobre 1994
- Ratification: loi n° 008 /99 du 08 janvier 1999
- Validation du PAN: 08 mars 2006

# MISE EN ŒUVRE

## Cadre juridique

- ✓ Loi n°003/91 du 23 avril sur la protection de l'environnement
- ✓ Loi n°016-2000 du 20/11/2000 portant Code forestier
- ✓ Loi n°062/84 du 11 septembre 1984 instituant la Journée Nationale de l'Arbre
- ✓ Loi n°009-2004 du 26 mars 2004 relative à la réforme foncière

# MISE EN ŒUVRE

## Existence des dispositifs juridiques dans les domaines suivants :

- ✓ Protection des sols
- ✓ Utilisation des polluants organiques persistants
- ✓ Gestion des forêts
- ✓ Lutte contre la dégradation des terres
- ✓ Mines et hydrocarbures

# MISE EN ŒUVRE

## Cadre institutionnel

- ✓ Ministère en charge de l'Environnement
- ✓ Les ministères impliqués dans la lutte contre la dégradation des terres
- ✓ 13 structures publiques de recherche
- ✓ 4 ONG accréditées à la CDD
- ✓ 27 ONG environnementales non accréditées par la CDD mais qui se remarquent dans les activités de lutte contre la désertification
- ✓ Existence d'un organe national interministériel



# OPPORTUNITÉS (1)

- ✓ Intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles
- ✓ Emergence de la société civile et du secteur privé œuvrant dans le secteur de l'environnement
- ✓ Existence d'une expertise nationale

# OPPORTUNITÉS (2)

- ✓ Volonté politique à prendre en compte les initiatives internationales en matière de gestion rationnelle de l'environnement;
- ✓ Adoption d'un programme national d'afforestation et de reboisement par le Gouvernement de la République visant la mise en place d'un million d'hectares pendant 10 ans;
- ✓ adhésion du Congo au processus REDD+.
  - le rapport RPP vient d'être finalisé
- ✓ Mesures incitatives (*Exonération des taxes pour l'importation du matériel agricole, Journée Nationale de l'Arbre, etc. )*

# **ACTIONS EN COURS**

- ✓ Adoption d'un programme national sur l'afforestation et le reboisement (PNAR) dont l'objectif est la mise en place d'un million d'hectares d'ici 10 ans
- ✓ Adhésion du Congo au processus REDD  
Dont le rapport RPP venait d'être validé

# PROBLEMES IDENTIFIES(1)

- ✓ Insuffisance des mécanismes d'information et la maîtrise des connaissances en matière de la dégradation des terres pour une meilleure prise de décision
- ✓ Mauvaise gouvernance en matière de gestion des ressources financières, des équipements et des biens
- ✓ Faibles aptitudes des juristes dans le domaine de dégradation des terres
- ✓ Faible intérêt pour le secteur privé d'investir dans le secteur de l'environnement

# PROBLEMES IDENTIFIES (2)

- Faiblesse des ressources humaines en matière de capacités techniques et de gestion pouvant greffer leurs performances au sein des institutions
- Faiblesse du cadre national de politique pour l'application effective des dispositions législatives et réglementaires
- Faiblesse du dispositif national de suivi et d'évaluation des activités spécifiques dans le domaine de la dégradation des terres
- faiblesse dans la mobilisation des ressources humaines, techniques et financières pour la mise en œuvre de la CDD et du PAN

# PROBLÈMES IDENTIFIÉS (3)

- ❑ Insuffisance des structures nationales de recherche scientifique et technologique dans le domaine de la dégradation des terres
- ❑ Manque de capacités du système d'informations pour une meilleure élaboration des politiques et une efficacité dans la prise de décision
- ❑ Manque de pertinence des missions et compétences appropriées des institutions dans l'harmonisation des interventions dans la gestion en matière de la dégradation des terres

# PERSPECTIVES

- ❑ Identification des besoins en renforcement des capacités dans le domaine de la dégradation des terres
- ❑ Définition des actions de renforcement des capacités au niveau individuel, institutionnel et systémique pour remédier aux faiblesses constatées dans le domaine de la dégradation des terres

# conclusion

Malgré tout le dispositif mis en place, il y a toujours la présence de goulots d'étranglement dans la mise en œuvre du système de la gestion durable des terres



MERCI DE VOTRE ATTENTION

